



Cercle Culturel, Sportif et Social de Lingolsheim (CCSSL)
Section Badminton

<http://www.bad-lingo.fr>
fB Bad Lingo

REGLEMENT PARTICULIER

« LES LINGOS D'OR 2024 »

1. Tournoi autorisé sous le n° de dossier **2300199**. Le tournoi « LES LINGOS D'OR » se déroulera les **18, 19 et 20 mai 2024**. Lieu de la compétition : Gymnase Im Sand, 31 rue du travail, 67380 Lingolsheim (anciennement gymnase du collège Maxime Alexandre) ;
2. Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBAD. Les éléments du règlement particulier, ci-après, complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués. Le tournoi est ouvert aux seniors et aux catégories leur permettant de jouer en senior. Les décisions du juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du RGC ou du règlement particulier ;
3. Le juge arbitre de la compétition est **Jean-François FERTINEL**. Le tournoi sera géré par le logiciel **Badnet** ;
4. Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors de NC à N3 en SH / SD / DH / DD / DMX. Les tableaux seront réalisés selon le classement par points hebdomadaire (CPPH). L'organisateur constituera les séries en fonction du CPPH à la date de prise en compte de celui-ci (art. 8), en favorisant les tableaux en poules regroupant un nombre de joueurs permettant à chacun de faire un nombre de matchs agréable ;
5. Un joueur sera inscrit dans la série correspondant à son classement le jour du tirage au sort. Lors de la composition des séries, le CPPH du joueur le mieux classé (de la série) ne peut être de 16 fois supérieur à celui du joueur le moins bien classé pour les simples et 8 fois supérieur pour les doubles et les mixtes ;

Pour les doubles c'est la moyenne de la paire qui déterminera la série dans laquelle elle jouera. Les joueurs classés de NC à P11 ne sont pas concernés par la règle du x16 ou x8. Les joueurs classés de NC à P12 peuvent s'inscrire uniquement avec une personne ayant un classement entre NC et P10 maximum et les joueurs P11 avec une personne classée entre NC et D8 ;

6. Le tournoi est limité à **300 joueurs** avec un maximum de 32 inscriptions par catégorie. Inscription possible dans 1, 2 ou 3 tableaux ;
7. Montant des droits d'inscriptions par joueur est de :
 - 1 tableau : 16 €
 - 2 tableaux : 21 €
 - 3 tableaux : 25 €



Cercle Culturel, Sportif et Social de Lingolsheim (CCSSL) Section Badminton

<http://www.bad-lingo.fr>
fB Bad Lingo

Le paiement se fera en ligne via HelloAsso ([lien HelloAsso](#)) ou hors ligne par chèque.

Pour un paiement par chèque, à l'ordre de CCSSL Badminton, l'envoi se fera à l'adresse suivante : Anaïs LECOULTRE, 25A Rue du Général De Gaulle, 67114 Eschau.

8. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 10 mai 2024 à minuit** (priorité selon la date de réception d'une inscription complète). Les inscriptions seront effectuées uniquement en ligne sur Badnet de manière individuelle. La date de prise en compte du CPPH est fixée au **jeudi 9 mai 2024** ; la date du tirage au sort au **dimanche 12 mai 2024 à minuit**. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur justificatif médical nous étant parvenu au plus tard avant le 15 mai 2024 ;
9. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera **au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition**, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin, 67200 Strasbourg), par tout moyen prouvant la date de réception ;
10. Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points. Les matchs sont auto-arbitrés, les finales seront arbitrées (si le nombre d'arbitres présents le permet). Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre à tout moment du tournoi. Celui-ci pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire ;
11. Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries à la charge des joueurs, à part égale pour chaque match, sauf pour les finales où ils seront fournis par l'organisateur. En cas de litige, le volant officiel est le **RSL3** ;
12. Le temps de prise de contact avec le terrain (dit « temps d'échauffement ») sera de 3 minutes à partir de l'appel du match. Le temps de récupération entre deux matchs est de 20 minutes minimum (temps d'échauffement compris) ;
13. Les horaires communiqués avant la compétition, le sont à titre indicatif. Les joueurs devront consulter l'échéancier et tenir compte des éventuelles modifications ;

Les joueurs devront être présents dans la salle **une demi-heure** avant le début de leur premier match ;

Tout joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match ;

Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque ;



Cercle Culturel, Sportif et Social de Lingolsheim (CCSSL)
Section Badminton

<http://www.bad-lingo.fr>
fB Bad Lingo

14. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains ;
15. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match ou appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coaches durant les arrêts de 60 secondes, pendant les sets, et de 2 minutes entre les sets, les organisateurs, les arbitres et le Juge Arbitre ;
16. Étant donné la configuration des salles, le **coaching permanent n'est pas autorisé** durant le tournoi ;
17. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge Arbitre et lui seul. Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra le signaler au juge arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale ;
18. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition, dans la salle et le parking extérieur ;
19. Au vu de la situation sanitaire (Covid-19), le comité se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions de déroulement de la compétition, en fonction des directives sanitaires en vigueur ;
20. La remise des récompenses se fera en fin de journée à l'issue de toutes les finales des séries concernées. Il n'y aura aucune dérogation pour convenance personnelle.

**VOTRE PARTICIPATION AU TOURNOI IMPLIQUE L'ADHÉSION
AU RGC ET AU PRÉSENT RÈGLEMENT**